

# COMMUNE DE TREFLAOUENAN

## AVIS DU MAIRE SUR UNE AUTORISATION DU DROIT DES SOLS

Dossier n° : PC 029 285 22 00007

Présenté par : SCEA BIOSEM

Terrain situé : KERGARDEC

Projet : ..... EXTENSION SERRE DE PRODUCTION .....

### I - EQUIPEMENTS DESSERVANT LE TERRAIN

(à renseigner uniquement si le projet le nécessite)

#### Voirie :

- . Le terrain est-il suffisamment desservi par une voie publique ou privée :  OUI -  NON
- . L'accès est-il sécurisé :  OUI -  NON

#### Réseaux :

- . Le terrain est-il suffisamment desservi par le réseau d'eau potable : demande en eau  OUI -  NON
- . Le terrain est-il desservi par le réseau d'assainissement public :  OUI -  NON
- Si oui, le raccordement nécessite-t-il un poste de relevage :  OUI -  NON
- . La desserte en électricité est-elle suffisante au droit du terrain : demande en eau  OUI -  NON
- (la consultation d'ERDF permet de vérifier la nécessité de travaux)
- Si non, la commune s'engage-t-elle à prendre les travaux en charge :  OUI -  NON
- Dans l'affirmatif, indiquer la date des travaux envisagés : .....
- . La défense incendie est-elle suffisamment assurée :  OUI -  NON

Observations(s) diverse(s) sur les équipements publics :

.....

.....

.....

### II - OBSERVATION DU MAIRE SUR LE PROJET

(préciser par exemple le(s) motif(s) d'un avis défavorable)

.....

..... Avis FAVORABLE sous réserve .....  
des services concernés .....

.....

Le 08 NOV. 2022  
Signature du maire ou de son représentant :

J. PONTU





**MAIRIE  
DE  
TREFLAOUENAN**

Tél. :02.98.69.97.81

**AVIS DE DÉPÔT  
D'UNE DEMANDE DE  
PERMIS DE  
CONSTRUIRE**

Numéro d'enregistrement : **PC 029 285 22 00007**

Date d'enregistrement : 03/11/2022  
Nom et Prénom du demandeur : **SCEA BIOSEM**

Adresse du terrain : kergaradec

Référence cadastrale :

Surface de plancher de la construction : 30720 m<sup>2</sup>

Surface de plancher à démolir : -1m<sup>2</sup>

Hauteur du projet :

Nombre de lots du lotissement :

Destination de la construction :  
**EXTENSION D'UNE SERRE DE PRODUCTION**

Affiché le : 08 NOV. 2022 Délivré le :

Retiré le : 08 NOV. 2022

Le Maire  
M. Jacques PONTU

08 NOV. 2022

